

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 48 (1912)

Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

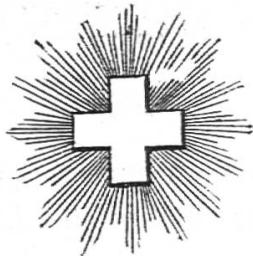
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLVIII^{me} ANNÉE

N^o 44.



LAUSANNE

16 mars 1912

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : Pour former le caractère. — Revue d'Allemagne. — Chronique scolaire : Vaud, Neuchâtel, Jura bernois. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : En classe. — Dictées. — Agriculture. — Instruction civique. — Comptabilité. — Gymnastique.

POUR FORMER LE CARACTÈRE¹

Est-il aujourd'hui un fait plus universellement constaté et déploré que la disparition de caractères, de ces individualités fortes, incorruptibles, qui vont leur chemin droit et ferme, insensibles aux sollicitations des plaisirs inférieurs de l'intérêt ou du qu'en dira-t-on ? Et le livre, ancien déjà, — puisqu'il a fait ses preuves dans les pays de langue germanique où il a paru en 1904, — mais tout récemment traduit en français, de l'auteur si compétent de *L'École et le Caractère*, va-t-il se montrer à la hauteur de son titre et nous donner le moyen de former des caractères ? Il me semble que peu de livres sont mieux faits pour y contribuer — au moins dans la mesure où la formation du caractère dépend de l'enseignement moral.

Il ne s'agit plus d'un livre théorique, comme *L'École et le Caractère*, mais d'un recueil de leçons de morale, destiné à venir en aide, dans la pratique, soit aux instituteurs des degrés primaire et secondaire, soit à tous ceux qui s'occupent de la jeunesse dans la famille, dans les écoles publiques ou dans des œuvres privées : c'est à des enfants de 11 à 15 ans que ces entretiens furent adressés, à Zurich, par l'auteur ; mais il me semble que certaines leçons pourraient fort bien être adaptées ou à des enfants plus jeunes, ou

¹ Par F. W. Færster, traduit par C. Thirion et M. Paris. — (Paris, Fischbacher, 1912.)
Prix : 4 francs.

à de plus âgés. — Ce livre a été publié en allemand avant *Schule und Charakter*; c'est la traduction de *Lebens Kunde*, abrégé de *Jugendlehre* dont il ne comprend que la partie pratique. Ce sont ces leçons qui, exposées dans l'esprit de l'auteur, et mises en pratique par les enfants rendront possibles des écoles où l'on pourra, sans danger, et comme suite naturelle aux enseignements reçus, établir le système d'autonomie scolaire exposé dans *L'École et le Caractère*.

Foerster fait appel à l'énergie, aux forces vives de la jeunesse, beaucoup plus qu'il n'a recours au blâme et aux exhortations ; il est convaincu qu'il y a, chez tout enfant, des trésors d'énergie latente, et il cherche à l'intéresser à ce développement de lui-même par la vie de tous les jours ; il lui montre que les sports et les exercices physiques ne sont pas les seuls buts à assigner à sa force, mais que la vie quotidienne offre de nombreuses occasions d'acquérir de l'énergie, qu'il s'agisse de lutter contre la paresse, le mensonge, la colère ou l'égoïsme, contre ce dernier particulièrement : « L'amour qui jaillit du fond du cœur est toujours une cause surabondante de force. » — Il me semble impossible que les innombrables exemples proposés aux enfants pour développer le meilleur d'eux-mêmes, comme pour contribuer au bonheur de leur entourage, ne leur donnent pas envie d'essayer leurs forces de ce côté. Du reste, il ne s'agit pas, avant tout, d'exemples et de conseils venant du dehors. — Quoique le livre foisonne de récits et d'images propres à faire impression sur l'âme enfantine : c'est surtout aux expériences des enfants qu'il est fait appel, et tous ceux qui suivront la méthode de l'auteur ajouteront aux bienfaits d'un enseignement moral fécond d'excellentes leçons de psychologie. — « Se connaître pour se posséder, se posséder pour se donner », — telle aurait pu être la devise du livre.

Bien que persuadé de la haute importance pédagogique de la religion, l'auteur nous donne des leçons qui, pour être religieuses d'inspiration, ont été préparées en vue de l'école publique et laïque.

Impossible, en ces quelques lignes, de songer à passer en revue tous les sujets traités, — l'ouvrage contient près de 500 pages d'un texte serré. Le *Leitmotiv*, la culture du caractère est développé

tour à tour au point de vue individuel et au point de vue social, dans des entretiens auxquels l'auteur a tenu à garder la forme familière qui sied à des leçons où le maître désire, non pas exposer un sujet « ex cathedra », mais se mettre à la portée de ses élèves, et faire de l'enseignement intuitif en les engageant à exprimer leurs observations et leurs expériences personnelles. Combien il y aurait de pages à citer dans les chapitres traitant de l'empire sur soi-même, des habitudes, de l'indépendance de caractère, de la responsabilité, du sauvetage des âmes, de la vie de famille, du travail, etc., etc. — Mais je préfère m'arrêter et laisser la parole au livre lui-même. Ce sera le meilleur moyen de le faire aimer.

Les explorateurs.

Lorsque je parle de pionniers du désert, vous songez tout de suite au brave Indien de Cooper, Bas-de-Cuir, qui, à l'aide de sa hache, se frayait un chemin à travers le plus impénétrable fourré.

Ou bien vous pensez à ces émigrants de race blanche qui, pas à pas, font leur route dans la forêt vierge, à ces hardis explorateurs qui, comme Christophe Colomb, ont ouvert au commerce, à la civilisation chrétienne, à la culture des lettres et des sciences, des mondes inconnus jusque-là. Avec courage, tous ont persévétré, solitaires, vers le but aperçu, jusqu'à ce qu'enfin ils se soient imposés à leurs contemporains. Ou bien encore, ce titre vous suggère l'idée de ces chercheurs infatigables du continent noir, ou enfin de Nansen qui a éclairé pour nous les glaces éternelles de la nuit polaire.

Eh bien, non ! je veux vous parler aujourd'hui de chercheurs plus modestes.

Il y avait une fois une petite fille nommée Anne-Marie, qui aimait beaucoup à explorer la maison de ses parents. Un jour, en l'absence de ceux-ci, elle s'en alla visiter la mansarde de la servante, qui lui parut sombre et triste. Elle remarqua la nudité des murs gris. Bien vite, elle descendit dans sa propre chambre, y prit deux belles aquarelles et les porta dans le galetas de la servante. Comprenez-vous la découverte de cet enfant ? N'a-t-elle pas atteint, par une voie mystérieuse, le but aimable proposé aux nobles cœurs ?

Personne de la maison n'y avait pensé jusque-là. Ne croyons pas que la bonté du cœur soit un domaine où rien ne reste à découvrir. Tout au contraire, on pourrait dire que c'est un immense continent dont les côtes sont seules cultivées, tandis que l'intérieur offre de grands espaces, mystérieux et incultes. Chacun d'entre nous peut y découvrir un nouveau monde. Et il n'est pas besoin pour cela d'acquérir une flotte de guerre et de verser du sang. Toute âme, quelque petite qu'elle paraisse, n'a qu'à réfléchir.

Voici un autre exemple : un petit garçon s'était violemment querellé avec un de ses camarades, et il en avait reçu un soufflet. Tout en colère, il rentra chez ses parents, en se promettant de se venger le plus tôt possible. Mais une fois

seul dans sa chambre, il se prit à réfléchir. Comme ses regards erraient vaguement sur les toits des maisons voisines, une idée lui vint subitement : si je me réconciliais avec Bernard ? Si je prenais sur moi toute la faute ?... Sans doute, ce serait bien... Seulement, que diront les camarades ?... Ils se moqueront de moi sans doute et me traiteront de lâche... Mais, est-ce que, en réalité, ce ne serait pas *beaucoup plus lâche* d'avoir honte de leurs moqueries et de ne pas faire ma volonté dans la crainte de les encourir ?

Et voyez : ce fut le point de départ pour une excursion dans le pays sombre encore et inconnu pour lui jusque-là de la générosité ; il s'y engageait sans rien savoir des chemins ni du but. Et il avait des battements de cœur, et il frissonnait la fièvre, tout comme un grand inventeur !

Puis, vivement, et sans s'arrêter, il s'élança dans l'escalier qui conduisait à la demeure de son condisciple ; tout en frappant à la porte, il avala encore une fois sa rancune et, au grand étonnement de Bernard, tout honteux, il lui dit : « Tu trouves peut-être ma visite bien singulière ? Et moi aussi : mais je veux te faire mes excuses de t'avoir exaspéré et poussé à me frapper. » Et Bernard murmura, dans sa confusion : « Mais c'était ma faute, ne m'en veux pas. »

Puis un profond silence régnait dans la chambre. Les deux enfants étaient embarrassés et ne savaient que dire parce qu'ils avaient trouvé un meilleur chemin que celui de leurs querelles. Enfin, ils se tendirent la main, ils jouèrent ensemble, ils ouvrirent des livres, mais tout pour eux était solennel, comme si un grand événement avait transformé leur vie.

Celui qui avait *trouvé* la voie retourna à la maison le cœur joyeux, et je crois que son courage ne fut pas moins récompensé que celui de Stanley quand celui-ci eut frayé sa route à travers le continent noir.

(A suivre).

REVUE D'ALLEMAGNE

En parcourant quelques revues pédagogiques allemandes, on est étonné de constater le grand nombre de luttes et de discussions qui ont lieu entre quelques-unes des associations d'instituteurs de tous les degrés. Sans vouloir toucher au domaine politique et confessionnel, on reconnaît, dans plusieurs Etats, une lutte du corps enseignant inférieur contre les maîtres des degrés supérieurs, au sujet de questions plutôt matérielles. Ici, les maîtres réclament contre l'envahissement de certaines places par les institutrices qui, à leur tour, se plaignent d'avoir été laissées trop longtemps à l'écart. Là, il y a lutte acharnée des maîtres contre les directeurs, qui demandent sans cesse de nouvelles compétences, surtout en ce qui concerne leur droit de surveillance. Ailleurs encore, le corps enseignant, uni pour la circonstance, fait front contre l'église qui veut maintenir l'école sous sa tutelle, etc. Nous nous plaignons quelquefois des abus de la bureaucratie. Eh bien, je crois en toute sincérité que la plupart de nos collègues allemands s'estimerait heureux de vivre sous un régime scolaire comme le nôtre, en dehors d'un système hiérarchique contre la rigidité duquel on lutte en vain et qui donne lieu à des abus que nous avons de la peine à comprendre, ou qui nous font rire.

Mais quittons ces questions peu réjouissantes, qui souvent ne font que nuire au travail calme et régulier de l'école. Dans un domaine plus élevé, la lecture des journaux pédagogiques m'a permis de constater que partout en Allemagne, la réforme scolaire a préoccupé les esprits; on a parlé surtout de l'introduction des méthodes d'occupation dans les classes de l'école populaire. Beaucoup d'Etats sont même sortis de la période de discussion et ont commencé des essais pratiques dont on attend les résultats. A Leipzig, par exemple, les essais ont eu lieu et se continuent encore dans 23 classes. Le mouvement de réforme est soutenu et encouragé par les instituts de psychologie et de pédagogie expérimentale tels que les possèdent les villes de Leipzig, Munich, Hambourg et maintenant aussi l'Université de Tübingue. Ce dernier a été créé par suite de l'admission du corps enseignant de l'école populaire aux études universitaires, dans le royaume du Wurtemberg. Le duché d'Anhalt vient de suivre l'exemple. Les maîtres primaires, ayant subi avec distinction le second examen, seront admis aux universités de Leipzig et de Tübingue, avec l'obligation d'y subir un examen au bout de 5 ou 6 semestres.

La question : écriture anglaise ou allemande ? a énormément préoccupé les esprits et a été portée devant le Reichstag par une pétition monstre en faveur de la première. Elle demandait l'admission de l'écriture anglaise pour la correspondance entre les autorités de l'Empire. Elle devait aussi être enseignée dès la 1^{re} classe de l'école populaire, l'écriture allemande étant réservée aux classes supérieures. Les partisans de cette dernière ont à leur tour fait parvenir une pétition dans laquelle ils faisaient appel au patriotisme des députés. Et ils ont fini par obtenir gain de cause, le Reichstag n'ayant pas suivi sa commission qui, à l'unanimité, proposait d'admettre la pétition en faveur de l'écriture anglaise. Une décision contraire n'aurait du reste pas eu beaucoup d'effet, les Etats de l'empire étant absolument souverains dans tout ce qui concerne l'école.

De grands efforts se font dans les principaux centres pour la protection de l'enfance et de la jeunesse. Des offices spéciaux ont été créés avec la mission de s'occuper de toutes les questions s'y rattachant. Mais il reste encore beaucoup à faire. Dans la Prusse orientale, une statistique a démontré que dans 212 communes 4917 enfants vont à l'école sans déjeuner ; 1360 ne reçoivent qu'un déjeuner froid, 2071 doivent se contenter de café et de pain pour leur dîner, 6362 reçoivent régulièrement de la bière, 850 de l'alcool même. Les tribunaux pour enfants déplient une activité toujours plus grande. On est étonné de voir le nombre très élevé de cas qui leur sont soumis et les statistiques jettent un triste jour sur la vie de certaines grandes villes.

En Prusse, tous les fonds en faveur de la protection de la jeunesse sont depuis peu réunis entre les mains du ministre des cultes. En une récente circulaire, il a enjoint au corps enseignant primaire une surveillance très stricte des élèves travaillant dans les fabriques et un contrôle minutieux de l'application des mesures de protection prises à leur égard par la loi. Tous les cas de contravention doivent être signalés aux inspecteurs.

Y.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Situation matérielle du corps enseignant vaudois.** — C'est toujours la grosse question à l'ordre du jour! Elle délie les langues, fait agir les plumes: elle inquiète, elle passionne! Les quotidiens en ont plein leurs colonnes. D'un côté c'est l'idylle, un tableau charmant de la carrière d'instituteur; tout est avantage, tout est rose et ensoleillé. De l'autre, c'est le drame; un tableau sombre, des épines continues, beaucoup de peines, peu de joie, peu d'indépendance et surtout... ah! surtout un petit gain. Evidemment les deux tableaux ont du vrai; comme toutes les carrières, celle de l'instituteur a ses bons et mauvais côtés. Il ne faut être ni optimiste ni pessimiste, il faut être avant tout juste et voir les choses telles qu'elles sont. Il y a peut-être lieu de se rappeler souvent cette pensée d'un grand philosophe: «Instituteur, c'est le pire des métiers, mais la plus belle des vocations». Il n'en reste pas moins vrai que dans notre canton, il y a plus de douze cents instituteurs et institutrices qui vivent de ce métier et qui pour la plupart sont gens peu fortunés. Il faut donc que le «métier nourrisse son homme», ce qui n'est pas le cas actuellement. De là ce malaise général qui se fait sentir chaque jour davantage et qui n'est pas heureux pour notre canton. Nous avons déjà dit ici notre manière de voir; nous persistons à affirmer que, pour l'instant, c'est aux communes à améliorer la situation matérielle de leur corps enseignant respectif, car l'instituteur est avant tout un employé communal.

Il y a trop peu de temps que les salaires ont été augmentés pour changer de nouveau la loi. Ce que nous demandons à l'Etat, c'est une amélioration de la pension de retraite. Nous savons que la chose est à l'étude et qu'une solution heureuse interviendra dans un temps plus ou moins rapproché. De ce côté nous pouvons être tranquilles et dormir sur nos deux oreilles. Quant à la question d'une augmentation de traitement, il faut agir auprès des communes. La section de Nyon a déjà fait ce pas et elle vient d'envoyer une circulaire à toutes les municipalités du district, pour les prier de bien vouloir examiner sérieusement cette question et si possible, lui donner une satisfaction favorable. Nous croyons que ce mouvement se généralisera et qu'il fera même l'objet d'une étude au Comité central de la S. P. V.

Pour notre part, nous sommes persuadé que cette démarche ne sera pas inutile; elle ne produira peut-être pas ses effets immédiatement, car beaucoup de nos municipalités n'aiment pas les ordres; mais n'importe, l'éveil aura été donné, la situation du corps enseignant mise au clair aux yeux de tous. Allons, du tact, de la bonne entente, pas de rancœur et nous arriverons. Partout où le corps enseignant est à la hauteur de sa tâche et se donne tout entier à son devoir, on saura l'apprécier, le récompenser et on ne le laissera pas aux prises avec les difficultés de la vie présente. De cela, nous en sommes certain, et, malgré tout, nous aimons notre métier, puisque, métier il y a, et nous n'en voudrions point d'autre.

A. DUMUID.

*** **Une école qui hérite.** — Elles sont rares celles qui ont l'heur d'être couchées sur un testament; il y en a cependant quelques-unes dans notre canton.

Voici la commune de Grandvaux qui vient d'acquérir la somme de mille francs. aux fins d'être distribuée sous forme de prix, aux meilleurs élèves de l'école des Monts-de-Lavaux ; elle est due à la générosité du regretté Vincent Lederrey, agronome distingué, décédé dernièrement à Clarens. A. D.

*** **Un peu de statistique.** — Le bureau statistique fédéral, dans un rapport récent, communique le nombre des personnes qui, en Suisse, n'ont pu signer leur contrat de mariage autrement qu'avec une croix, faute de savoir écrire. Le nombre de ces analphabets est de 216, soit 79 hommes et 137 femmes. Sur ce total, il n'y a heureusement que trente Suisses, se répartissant comme suit : Lucerne 3, Schwytz 3, Nidwald 1, Fribourg 2, Soleure 1, Appenzell (R.-I.) 1, Argovie 1, Tessin 7, dont 6 femmes, Vaud 2, Valais 5.

Il est à remarquer que la catégorie des analphabets est en bonne voie de disparition ; c'est un soulagement pour notre amour-propre national ! A. D.

NEUCHATEL. — Nous avons donné les noms des représentants du Corps enseignant au Comité central de la Caisse de remplacement en cas de maladie. Ce comité est composé dans son entier d'un représentant de l'Etat, de six représentants des Communes et des six représentants du Corps enseignant. Voici les noms des autres membres du Comité central.

M. Henri Calame, conseiller national, représentant du Conseil d'Etat.

MM. F. Porchat, président du Conseil communal de Neuchâtel.

P.-E. Grandjean, secrétaire-caissier du Conseil communal à Fleurier.

L. Latour, président du Conseil général à Corcelles et inspecteur scolaire.

E. Bille, conseiller communal à Cernier.

Ch. Pellaton, conseiller communal au Locle.

W. Jeanneret, directeur des finances communales à La Chaux-de-Fonds.

Ces six derniers sont les représentants des communes choisis à raison de 1 par district. Enfin, mentionnons la constitution du Bureau de ce comité.

MM. Henri Calame, président désigné par le Conseil d'Etat.

Jules Decreuze, à Boudry, vice-président.

H.-L. Gédet, à Neuchâtel, secrétaire-caissier.

Concluons en disant la décision réjouissante qui fut prise à la première assemblée de ce comité, le 3 février dernier, et acceptant la demande de revision du règlement, demande ayant pour objet de fixer à 250 jours la durée, pendant deux fois 365 jours, du remplacement des membres malades du Corps enseignant. Cette demande va être transmise au Conseil d'Etat qui lui donnera la suite qu'elle comporte. L. Q.

Un brin de réclame ! — La chose me sera-t-elle permise ? J'ai confiance en la bienveillante complaisance de M. le Rédacteur qui donnera peut-être son agrément à ces quelques lignes destinées à rappeler que la Société pédagogique de la Chaux-de-Fonds possède encore pas mal de brochures Brunot, brochures que tout membre du Corps enseignant ou primaire ou supérieur lit et médite avec fruit. Le prix modique de ces brochures les met à la portée de tous et la Société pédagogique de la Chaux-de-Fonds en adressera sur simple demande des

exemplaires. Nul doute que nos collègues vaudois, genevois ou jurassiens ne tiennent à connaître cet excellent opuscule, résumé des huit conférences de M. Brunot, le célèbre professeur de Sorbonne.

L. Q.

*** **La Société pédagogique du district de Neuchâtel** a organisé, le jeudi 8 février, un concert de bienfaisance en faveur d'œuvres scolaires. Cette soirée a obtenu un plein succès et a permis aux initiateurs de répartir le bénéfice net de fr. 900 aux institutions philanthropiques suivantes : 500 fr. au Fonds Pestalozzi (vêtements et chaussures pour enfants indigents); 200 fr. pour la création d'un service dentaire scolaire; 125 fr. à la bibliothèque musicale des élèves et 75 fr. en faveur de l'œuvre pour enfants anormaux.

*** **Distinction.** — Le dernier jour d'école de 1911 fut marqué à La Chaux-de-Fonds par la remise à quatre institutrices de cette ville de témoignages divers de reconnaissance pour leurs longs et consciencieux autant qu'utiles et dévoués services dans l'enseignement.

Mlle Montandon donnait sa dernière leçon ce jour-là après 39 ans de services. L'inspecteur de la circonscription, le directeur des écoles de La Chaux-de-Fonds et le président de la Commission scolaire lui ont exprimé leur reconnaissance.

Le même jour la Commission scolaire faisait, également à La Chaux-de-Fonds, Mlles J. Clerc, L. Colomb, et M. Girardin ayant atteint trente années d'enseignement.

L. Q.

JURA BENOIS. — **Constant Clauve.** — Le dimanche 25 février, un cortège funèbre, plutôt modeste, composé principalement de parents, d'amis intimes et d'instituteurs, accompagnait à sa dernière demeure, au cimetière de Saint-Imier, la dépouille mortelle d'un vétéran du corps enseignant erguéliste, Constant Clauve, décédé dans sa soixante-sixième année.

Clauve était né à Reconvilier, le 28 septembre 1846; il avait fait ses études à l'Ecole normale de Porrentruy, où il fut breveté, en 1866. Il dirigea d'abord l'école d'Eschert et passa à Corgémont, puis à Saint-Imier, où il se fit remarquer par ses aptitudes à l'enseignement. Il publia dans le journal local plusieurs travaux et des poésies qui témoignent de son goût littéraire. En 1871, il prit la direction de la classe supérieure de Renan; en 1878, il fut appelé à La Ferrière où, pendant 26 ans, il enseigna avec succès dans l'école supérieure. Au printemps de 1904, des circonstances pénibles le forcèrent à se retirer et à demander sa mise à la retraite. Il se retira à Saint-Imier et, autant que sa santé chancelante le lui permettait, il chercha à suppléer par son travail à l'insuffisance de la modeste pension dont il fut gratifié. Clauve souffrait de rhumatismes, mais c'est un anthrax qui, en peu de jours, l'a enlevé.

Cet instituteur a laissé chez ses collègues et parmi la population du Haut-Vallon un excellent souvenir. C'était un homme correct, droit, d'une urbanité parfaite et d'une bonté de cœur qui n'était égalée que par sa constance à lutter noblement contre les difficultés de la vie. Sur sa tombe, M. l'inspecteur Gylam, à qui nous devons en grande partie les renseignements qui précèdent, s'est fait l'interprète du corps enseignant et des autorités scolaires pour dire un dernier adieu à ce bon citoyen. Ses collègues, les instituteurs du district, ont relevé cette cérémonie funèbre par l'exécution d'un chant de circonstance et par le dépôt d'une couronne mortuaire.

H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

Le pain russe, par Michel Delines, illustré par C. Ritter. J. H. Jeheber, éditeur.

C'est une histoire simple et touchante que celle de la petite bonne vaudoise, égarée sur les bords du Dniéper, et qui porte haut et ferme le drapeau de son pays. Elle compare l'immense steppe à ses montagnes bien aimées, le fleuve boueux à son bleu Léman, et réussit à inspirer à ses élèves un peu de son ardent amour pour sa patrie. Les caractères sont bien tracés, grande dame russe, petite bonne candide, institutrice prétentieuse, espions et policiers, (cela ne manque pas dans un roman russe) tous vivent et se remuent sous la plume alerte de l'auteur. Ecrite en style ferme et concis, bien qu'un peu terne, gracieusement illustrée par Ch. Ritter, cette nouvelle est à mettre entre les mains de toutes les jeunes filles qui vont se décider à s'expatrier. J.

Mes plus jolis contes de fées, 1 fort volume in-8, illustré de gravures en couleurs, Lausanne, librairie Payot et Cie. Prix fr. 3.50.

Sous ce titre séduisant, *Mes plus jolis contes de fées*, MM. Payot et Cie publient un livre excellent qui fera la joie des petits et sera vraiment le bien-venu des parents. Pour fr. 3,50 seulement — le prix d'un roman — ils offrent un gros volume in-8 bien imprimé en gros caractères sur fort papier et illustré, par un véritable artiste, de soixante-quatre gravures en couleurs, largement dessinées dans une manière savoureuse et originale qui plaît infiniment aux yeux des petits. C'est en cela un livre rare et qui se recommande de lui-même. Comme texte, il contient un choix très bien fait des meilleurs contes de Perrault et de Grimm. On ne saurait souhaiter un plus joli cadeau de nouvel-an pour un enfant de 6 à 10 ans.

Les contes de fées forment toujours, quoi qu'on pense, la nourriture la meilleure qui soit pour les âmes enfantines. A notre époque surtout où, semble-t-il, les pédagogues ont quelque tendance à considérer l'imagination comme la folle du logis et paraissent craindre, bien à tort cependant, de la développer chez les petits.

C'est pourquoi la lecture d'un pareil recueil, composé dans un esprit excellent, sera, croyons-nous, bienfaisante. Nous ne doutons pas, en tout cas, qu'il n'ait le succès qu'il mérite.

Ouvrages reçus : Il libro di lettura per le scuole elementari del cantone Ticino, par prof. P. Tossetti. III^{me} volume. Richement et artistement illustré, Bellinzona 1911.

La librairie Fischbacher nous envoie les trois ouvrages suivants, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir, mais que nous tenons à signaler sans trop tarder à nos lecteurs :

Wilfred Monod. *A Paris et ailleurs. Echos et reflets* (2^{me} série). Prix : 3 francs.
Théophile Calas. *La Grèce de toujours. Douze conférences*. Prix : 3 fr. 50.

Véga. *Au pays de la lumière. Notes et impressions d'un voyage en Syrie, en Galilée et à Jérusalem*. Prix : 3 fr. 50.

PARTIE PRATIQUE

EN CLASSE

Comment faut-il procéder pour avoir constamment tout son monde occupé ?

Telle est la question que nous pose un jeune collègue placé à la tête d'une classe de 45 élèves de 7 à 16 ans.

L'enseignement dans une classe à plusieurs divisions présente de grande difficultés et nécessite de la part du maître une incessante activité. L'obligation dans laquelle il se trouve de faire succéder sans interruption les leçons orales les unes aux autres, rend sa tâche particulièrement pénible, d'autant plus qu'elle est entraînée par le babil auquel se livrent naturellement les écoliers qui ont terminé leurs travaux avant qu'on ait le temps de s'occuper d'eux. Aussi est-il indispensable, avant tout, d'établir un emploi judicieux des heures dont on dispose en calculant aussi exactement que possible le temps nécessaire pour l'exécution de l'ouvrage imposé aux élèves. Petit à petit, on arrive ainsi à combiner les leçons de telle sorte que le temps perdu est réduit au strict minimum.

La même dictée, par exemple, peut servir simultanément à plusieurs divisions si l'on a soin de la partager en plusieurs parties dont les difficultés augmentent graduellement. A mesure qu'une catégorie d'élèves a terminé la partie qui lui est destinée, on les occupe à un *travail d'analyse* ou à un *exercice de conjugaison*, calculé pour la durée nécessaire à l'achèvement de la dictée entière.

Il est possible également de rédiger quelques problèmes pour des élèves de forces différentes en employant des nombres très simples pour les plus jeunes, plus compliqués pour les suivants, enfin des nombres fractionnaires pour les plus avancés. Les solutions demandées peuvent varier suivant le degré d'instruction de ceux auxquels elles s'adressent.

Deux exemples feront mieux comprendre ce que nous entendons :

1^o. Un marchand achète deux tonneaux de vin contenant chacun 250 litres (3 1/2 hl.) (4 hl., 5 dal., 8 l.) à fr. 0,40 le litre (fr. 38,50 l'hl.) (fr. 4,25 le dal.) Il le revend à raison fr. 0,65 le litre (fr. 45,75 l'hl.) (fr. 0,50 la bouteille de 8 dl.) Quel est son bénéfice ? (sachant qu'il a eu fr. 19,75 de frais de transport ?) (s'il a eu un déchet de 23 litres ?) (un déchet de 4 % ?)

2^o. Un homme économise régulièrement 15 fr. par mois. Quelle somme possèdera-t-il au bout de 18 ans ? (Si son argent s'est augmenté d'un quart [de 15 %] par les intérêts). (Quel revenu annuel [mensuel] [quotidien] lui donnera la somme épargnée si elle est placée au 4 % ?)

Il est toutefois préférable d'écrire à l'avance au tableau noir un énoncé distinct pour chaque division afin d'éviter toute confusion dans les données. Le grand avantage de ce mode de faire est de permettre l'explication de la marche à suivre à tous les élèves en même temps.

On peut aussi intéresser aux leçons de calcul oral, de géographie et d'histoire

des enfants auxquels elles ne sont pas directement destinées, par des questions adroïtement posées. Il en résulte une émulation souvent très favorable à l'attention générale.

Cependant, malgré les combinaisons les plus ingénieuses, on ne peut obtenir que toute une division termine au même moment le travail donné, pas plus qu'il n'est raisonnable d'exiger d'un élève qui n'a plus rien à faire d'observer une immobilité et un silence absolu. Pour remédier à cela, il faut avoir un ouvrage de longue haleine que l'on peut, sans trop d'inconvénients, exécuter à *bâtons rompus*. Les cartes de géographie sont tout indiquées pour ceux qui étudient cette branche, ainsi que l'établissement d'une *chronologie* pour ceux dont le programme comporte l'enseignement de l'histoire. La *recherche des matériaux* nécessaires pour une composition française sur un sujet donné quelques jours à l'avance, occuper avantageusement les élèves du degré supérieur durant les instants de loisir. Pour les plus jeunes, on peut avoir recours à un *cahier d'écriture avec modèles*, un *dessin d'ornementation*, un *cahier de copies* dans lequel on reproduira soigneusement certains devoirs, en somme des travaux ne nécessitant pas le concours ou la surveillance directe du maître. Une récompense sous forme de *bonnes notes* par exemple, excitera l'intérêt de l'enfant et l'engagera à y apporter tous ses soins et toute son attention.

Enfin, les corrections faites par le maître devront l'être en dehors des heures de classe, ce qui impose naturellement à ce dernier une tâche supplémentaire qui, jointe à celle nécessitée par la préparation de l'horaire quotidien, justifierait amplement une compensation sous forme d'une augmentation de salaire accordée aux instituteurs chargés de la direction d'une classe à plusieurs divisions.

Un Ancien.

DICTÉES DE RÉCAPITULATION

Pour tous les degrés.

Le bûcheron.

Le vieux François est bûcheron. Il vit dans les forêts et connaît tous les arbres. Avec sa bonne hache il coupe les chênes, les hêtres et les sapins.

Le menuisier.

Mon frère Louis est menuisier. Avec le bois des chênes, des noyers et des sapins, il fait des beaux meubles : des tables, des chaises, des armoires et des commodes. Pour travailler, il emploie des scies, des rabots, des ciseaux et des marleaux.

Le matin au village.

Les coqs saluent de leur voix la plus fraîche l'aube du jour nouveau. Petit à petit, les poules sortent des poulaillers ; les pigeons et les moineaux voltigent sur les toits ; le berger frileux, couvert de son grand manteau, gravit lentement la colline, tandis que la rosée tombe.

Mme E. ADAM.

L'Helvétie.

Notre pays s'appelle aujourd'hui la Suisse. Autrefois il se nommait l'Helvétie. Une grande partie de l'Helvétie était couverte par des forêts et des marécages. Les Helvètes étaient braves et hardis ; ils aimaient la guerre et la chasse. Le gibier était leur principale nourriture.

Les Helvètes.

Les Helvètes étaient grands et robustes ; leurs cheveux étaient blonds, leur peau blanche. Ils étaient généreux, hospitaliers, passionnés pour la liberté. A la guerre, ils montraient la plus grande bravoure et beaucoup d'entre eux combattaient nus. Ils poussaient le courage jusqu'à la plus folle témérité et la mort ne les effrayait pas. Les Suisses peuvent être fiers des Helvètes, leurs ancêtres.

Les grands magasins.

Etes-vous entrés, mes enfants, dans un de ces bazars immenses où l'on vend de tout à beaux deniers comptants ? Là se trouvent accumulées les marchandises les plus diverses, depuis les étoffes les plus luxueuses jusqu'aux ustensiles de cuisine les plus vulgaires. A côté des rayons de soie, de laine ou de toile, vous trouverez les élégants articles de Paris : les presse-papiers, les vide-poches, les albums, les pèse-lettres, les agendas, les essuie-plumes, les porte-cartes, les porte-feuilles, les sous-main, les porte-crayons, etc. : plus loin les paravents, les abat-jour, les garde-feu, les porte-parapluies, les couvre-plats, les garde-manger, les tire-bouchons, les porte-bouteilles, etc. Rien n'est oublié. On peut à la fois se vêtir, se meubler et même se nourrir dans ces grands caravansérails, car plusieurs donnent gratis des gâteaux, des biscuits, des nougats et des vins fins à consommer à leurs clients.

DUSSOUCHET (*Grammaire*).

L'explosion du « *Liberté* »¹.

I. Depuis quelques instants, les officiers ont compris l'impossibilité de combattre l'incendie, ils ignorent si les soutes ont pu être noyées, et, dans le désastre qu'ils pressentent, ils ont donné l'ordre d'évacuer le navire.

A ce moment précis, alors que la majeure partie de l'équipage quitte les postes d'incendie pour gagner l'arrière, où on s'occupe à disposer les embarcations, une secousse formidable ébranle le navire entier, et le tord comme un ouragan peut le faire d'un brin de paille. Tout l'avant se soulève, se dresse hors de l'eau. Comme du cratère d'un volcan, jaillissent sous une poussée formidable une trombe d'eau, un chaos de madriers de fers tordus, de tôles déchiquetées, d'obus, de plaques de blindage, de débris de toute nature qui vont éventrer les navires voisins, pulvériser les embarcations pressées autour du malheureux cuirassé, écraser en retombant au loin les hommes et les choses.

II. Une clamour immense avait été entendue au moment de l'explosion, dominant la vibration de l'air, puis un grand silence s'était fait.

Lorsque se dissipa l'effroyable nuage on vit ce qui restait du *Liberté*. Quelques secondes avaient suffi pour transformer le fier navire, aux lignes sobres et sévères, image de la force dans toute sa beauté, en une chose sans nom comme sans

¹ Le *Liberté*, navire de guerre français, sauta en rade de Toulon, le 25 septembre 1911, faisant périr de façon horrible près de deux cents matelots.

forme, en une sorte d'ilot noir, fumant, où les rochers étaient figurés par les tôles tordues, déchiquetées, coupées en lanières, en un enchevêtrement horrible de tout ce qui composait, quelques instants auparavant, l'organisme clair, bien agencé, vivant, du cuirassé.

Autour de l'épave informe, sur l'eau déjà calmée, un entassement de débris, au milieu desquels flottaient les embarcations crevées et vides de leurs équipages, puis des hommes qui nageaient désespérément. (D'après *l'Illustration*.)

AGRICULTURE

(*Leçons d'arboriculture à donner sous forme de lecture, élocution et rédaction, puis, si possible, exercices pratiques sur le terrain*)

La plantation des arbres fruitiers. (Suite).

8^e *Plantation*. — La plantation joue un grand rôle dans la vie de l'arbre, aussi n'y attache-t-on jamais trop d'importance. Deux personnes sont nécessaires pour que ce travail se fasse convenablement. On plante d'abord le tuteur au milieu du creux. Ce procédé présente plusieurs avantages : il permet d'enfoncer l'extrémité du tuteur dans la terre dure et d'assurer sa solidité pour longtemps ; ensuite, s'il s'agit d'une plantation en ligne, il facilite l'alignement ; en outre, en tuteurant après la plantation, on risque d'atteindre et de meurtrir dangereusement l'une des racines principales.

Une fois le tuteur placé, on divise le gazon que l'on met au fond du trou, l'herbe en dessous, et qu'on tasse avec les pieds pour qu'il n'y ait pas de vides. Ensuite on fixe l'arbre au tuteur de façon à ce que le collet des racines soit de 5 à 10 cm. *au-dessus* du niveau du sol. Ce niveau s'obtient en plaçant une latte qui repose sur les bords du creux. On recouvre les racines avec la terre fine de bonne qualité mélangée de compost ; au fur et à mesure, on dispose les racines en conservant leur position naturelle, en ayant soin de faire pénétrer avec la main la terre dans tous les interstices. Quand les racines sont recouvertes de 10 à 15 cm. de bonne terre ou de terreau, on foule légèrement, puis on met dessus une couche de fumier bien décomposé de 10 à 12 cm. On comble ensuite le vide en plaçant au-dessus la terre maigre. La partie supérieure formera une cuvette autour de l'arbre pour retenir les eaux de pluie ou d'arrosage. On étend du fumier pailleux sur le trou comblé, tout autour de l'arbre ; ce paillis entretient le sol frais et y abandonne des éléments fertiles qui sont entraînés par les eaux.

Avant le niveling complet, il faut arroser copieusement, par n'importe quel temps, pour précipiter le tassement du sol et le rendre adhérent aux racines ; en même temps, il sera prudent de desserrer les liens qui fixent l'arbre au tuteur afin d'éviter qu'il ne reste suspendu lorsque la terre se tassera. Plus tard, on pourra l'attacher de nouveau plus solidement au moyen de deux osiers : ceux-ci seront disposés en 8 ; ou aura soin d'interposer entre l'arbre et le tuteur une poignée de paille ou de mousse pour protéger l'écorce contre le frottement. Le tuteur ne dépassera pas le point de départ des premières branches de la couronne, mais il sera assez long pour y arriver.

9^e *Plantation en butte.* — Dans les sols marécageux où simplement humides, au lieu de creuser un trou, on ne fait que retourner le gazon ; on place le tuteur, puis l'arbre et on recouvre les racines de bonne terre que l'on a amenée sur place et sur laquelle on étend une bonne couche de fumier pailleux. La butte sera étalée et aura au moins 1 mètre de rayon.

(Ouvrages consultés : *Manuel d'arboriculture fruitière* par *F. Morel et Louis Chasset*; *La culture du poirier*, par *O. Opoix*; *Le Sillon Romand 1905.*)

NOTES : Comme introduction à cette leçon, le maître pourra parler à ses élèves de l'utilité des fruits, de leur valeur dans l'alimentation, de leur valeur commerciale; il sera ainsi amené à dire que nos campagnes pourraient en produire davantage et que c'est du temps bien employé que celui qui est consacré aux soins du verger. Il pourra lire en classe les articles suivants : *Plantons des arbres*, Terre Vaudoise du 25 novembre 1911 et *Les arbres fruitiers*, Terre Vaudoise du 2 décembre 1911.

En général on attache trop peu d'importance à la plantation des arbres fruitiers ; les fautes qui se commettent le plus souvent sont les suivantes :

- 1^o On plante les arbres trop profondément ;
- 2^o On ne se donne pas la peine de faire les trous assez grands ;
- 3^o On croit que le fumier ne convient pas ou n'est pas nécessaire aux arbres ;
- 4^o Dès qu'un arbre est planté, on pense bien faire de replacer le gazon aussi exactement que possible au-dessus du creux ou de semer de la poussière de grange sur la terre de nivellement. Grande erreur !

Nous croyons donc utile que le maître insiste sur ces quelques points, préviennent ses élèves et s'efforce de les convaincre de la fausseté de ces préjugés.

ED. CLERC.

INSTRUCTION CIVIQUE

Notre pays traverse actuellement une période législative intense. En ces dernières années, les changements apportés, tant à la législation cantonale qu'à celle de la Confédération, ont été si nombreux que la dernière édition du manuel d'instruction civique *Le citoyen vaudois* doit déjà être corrigée sur plusieurs points.

Le Département de l'instruction publique du canton de Vaud vient d'adresser au corps enseignant une liste des modifications à apporter à ce manuel. En les signalant à nos élèves, il sera utile d'attirer leur attention sur le fait que nos institutions et nos lois ne sont point immuables, mais qu'au contraire elles variant, se perfectionnent et se complètent sans cesse.

En ces matières, ce qui est exact aujourd'hui, peut fort bien ne l'être plus dans deux ou trois ans, et l'on ne saurait trop engager les élèves qui vont quitter l'école à se tenir au courant des changements que subissent le droit public et les institutions de la patrie.

J. M..

COMPTABILITÉ

Compte d'une succession.

4 frères se partagent une succession qui s'établit comme suit :

Actif : Une maison d'habitation valant les $\frac{4}{5}$ de la taxe s'élevant à fr. 18 500 ; une maison, comprenant grange et écurie, valant fr. 7650 ; 7 ha., 9 a., 5 ca. de

champs valant fr. 2700 l'ha. ; 4,6 ha. de prés et marais à fr. 910 l'ha. ; des vignes pour fr. 1280,20 ; des bois pour fr. 3842 ; des récoltes en grange et provisions en cave pour fr. 2110 ; du bétail pour fr. 6910 ; des meubles et outils divers pour fr. 5170 ; des valeurs en caisse pour fr. 945,30.

Passif: Une obligation hypothécaire de fr. 6300, plus intérêts à 4 1/4 % pendant 4 mois ; une dite de fr. 9000, plus intérêts au 4 % pendant 8 mois 10 jours ; 3 mois de salaire à un domestique dont le traitement annuel est de fr. 600 diverses notes et factures pour un total de fr. 918,60.

Quelle sera la part de chacun des héritiers si les frais divers et droits de mutation s'élèvent au 6 2/5 % de l'actif net ?

Compte d'une succession.

	<i>Actif</i>	<i>Passif</i>
Maison d'habitation 4/5 de fr. 18 500	14 800 —	
Grange et écurie	7 650 —	
7 ha. 9 a. 5 ca., de champs à fr. 2700 l'ha.	19 144 35	
4,6 ha. de prés et marais à fr. 910 l'ha.	4 186 —	
Vignes	1 280 20	
Bois	3 842 —	
Récoltes et provisions	2 110 —	
Bétail	6 910 —	
Meubles et outils	5 170 —	
Valeurs en caisse	945 30	
1 obligation hypoth. de fr. 6308, plus intér. 4 1/4 % pendant 4 mois		6 389 25
1 oblig. hypoth. de fr. 9000, plus intérêt 4 % pendant 8 mois 10 jours		9 250 —
3 mois de salaire à un domestique		150 —
Diverses notes et factures		918 60
<i>Pour Balance</i> : Actif net		<u>49 330 —</u>
Sommes égales, fr.	<u>66 037 85</u>	<u>66 037 85</u>
<i>Actif net</i>	49 330 —	
Frais divers 6 2/5 % de fr. 49 330	<u>3 157 12</u>	
Reste à partager, fr.	46 172 88	
Part d'un héritier, fr. 46 172,88 ; 4 = fr.	11 543 22	

GYMNASTIQUE

Leçon type.

I Degré. — Garçons de 12 ans.

I. a) Ex : d'ordre et de marche.

Placemt. sur un rang. — Numéroté par 4. — Former la colonne de marche en conversant par groupes. — Pas cadencé. — Changements de direction de la colonne de marche. — Conversion des groupes (1/2 conversion à gauche) pour

que la gauche de la classe soit en tête. — $\frac{1}{2}$ conversion des groupes à droite pour revenir la droite en tête. — Dans la colonne de marche alterner les pas cadencé, changé et raccourci. — Formation en ordre ouvert.

I. b) *Préliminaires à mains libres.*

1. Poser la j: g: de côté en fléchissant la dr: et en levant les bras de côté en haut. Idem en posant la j: dr: et en fl: la g:
2. Même exercice en posant en av:

II. *Suspension. — Reck.*

- 1^{er} ex: En susp: td: prise dors: — lever la j: g: fl: — la tendre en av: — la baisser — descendre avec un $\frac{1}{4}$ de tour à g: Idem avec la j: dr: & $\frac{1}{4}$ de tour à dr: 2^{me} ex: Sauter à la susp: fl; avec prise fac: descendre lentemt à la susp: td: — station.

III. a) *Mouvements du tronc.*

1. Lever les bras de côté en haut, — fléchir le corps en av: bras en bas (4 t.).
2. Fléchir les bras (poings aux ép:) — fléchir le corps de côté (à g: & à dr:) en tendant les bras de côté (4 t.).
3. Lever les bras de côté, paumes dessus, — fléchir le corps en arr: en plaçant les m: à la nuque (4 t.).
4. Lever les bras en av: — incliner le corps en av: en levant les bras en haut.

III. b) *Pas de course* d'une durée de 2 minutes suivi de la marche sur les pointes de pieds avec j: tendues et m: aux hanches & avec *exercices respiratoires*.

IV. *Appui. — Poutre.*

1. Sauter à la pos: accr: g: entre les arc: en posant la j: dr: de côté sur la poutre (plusieurs fois). Idem, inverse.
2. Même ex: mais avec saut intermédiaire.

V. *Sauts. — Sauts successifs par dessus 4 poutrelles.*

1. Saut en hauteur à pieds joints par dessus une poutrelle de 40 cm de haut :
2. " " et longueur, à pieds joints par dessus deux poutrelles de 40 cm. de hauteur et à 50 cm. l'une de l'autre.
3. " avec élan & appel facultatif par dessus une poutrelle placée sur des escabeaux pour l'élèver à 60 cm.

VI. *Equilibre* : Marcher librement sur une poutrelle horizontale 2 fois.

VII. *Jeu* : La balle lancée en cercle.

VIII. *Ex: Respiratoires.*

E. HARTMANN et E. RICHÈME,
professeurs de gymnastique.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Chavannes-Renens. — Le poste de Directeur de l'Ecole suisse de céramique est au concours.

Pour tous renseignements s'adresser à M. L. Ménétrey, président du Conseil d'administration de l'Ecole, à Chavannes.

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique, 2^e service, avant le 31 mars à 6 heures du soir.

Département de l'Instruction publique et des Cultes

PENSION

Un instituteur du Holstein cherche pour 4 mois (avril à juillet,) à Lausanne ou environs pension dans une famille où il serait le seul pensionnaire allemand.

Adresser offres et prix à la Gérance de l'Éducateur.

On demande pour fin Avril 1912 dans

Internat de Jeunes Gens

I. Un maître de **langue française** et branches commerciales.

II. Un maître de **langues modernes** (français et allemand ou français et anglais.) Brevet ou licence exigés.

III. Au pair ou moyennant petits honoraires, un **jeune maître anglais** aimant les sports.

Ad. Offres avec Curriculum vitæ. Poste restante, Neuchâtel, M.E.B. 3.

On demande

pour le printemps, une institutrice à **l'Orphelinat de jeunes filles de Morija près de Berne.**

Enseignement : Arithmétique, géographie, allemand, chant, dessin, ouvrages.

Traitements initial : 600 fr. plus logement et entretien.

Adresser les inscriptions au pasteur Alex. Morel, Nydeck 13, Berne.

Prix : **2 francs.**

S'adresser à l'auteur.

RECUEIL DE DICTÉES ET DEVOIRS

Préparé et édité par Eug. Monod, rédacteur, Vevey.

Plus de 260 dictées. Grand nombre de devoirs. Orthographe. Elocution. Rédaction. Ce livre épargne temps et peine.

Conférence romande des Chefs des Départements de l'Instruction publique.

DIPLOME INTERCANTONAL POUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

II 31021 L

EN PAYS DE LANGUE ÉTRANGÈRE (Degré Inférieur)

Inscription des candidats, **jusqu'au 31 mars 1912**, auprès du Président du Jury, M. le professeur **Jean Bonnard**, 7, Avenue Davel, **Lausanne**.

L'ÉLÉGANCE

n'est pas donnée à tout le monde

mais la **COUPE** de la

MAISON MODÈLE

EN DONNERA A CEUX QUI N'EN ONT PAS !

VÊTEMENTS

& CHEMISERIE

Façon élégante et soignée.

COSTUMES SPORT.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE.

L'escompte de 10% est toujours accordé à 30 jours aux membres de la SPV. sur nos prix connus.

10%

ÉCOLES NORMALES

Admissions

La Direction recevra les inscriptions **jusqu'au 18 mars.**

Les examens auront lieu :

Pour la **III^{me} classe des filles**, lundi et mardi, 1 et 2 avril.

Pour la **IV^{me} classe des garçons**, mardi et mercredi 2 et 3 avril.

Pour les **cours spéciaux** (écoles enfantines et travaux à l'aiguille) mercredi et jeudi 3 et 4 avril.

Les examens commenceront chaque jour à 7 heures du matin.

Renseignements et programmes à la Direction.

Lausanne, le 20 janvier 1912.

H. 30451 L

stèmes
vétés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

les RAPPA successeur

GENÈVE

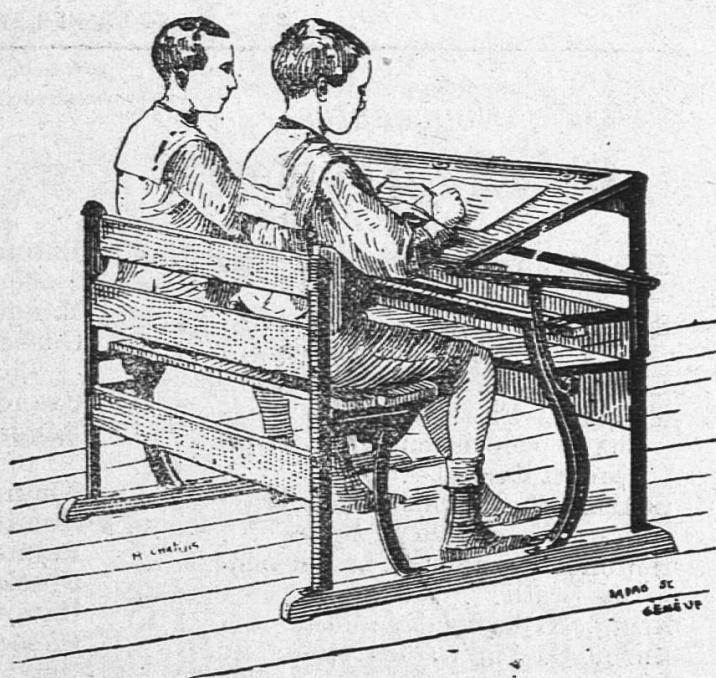
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

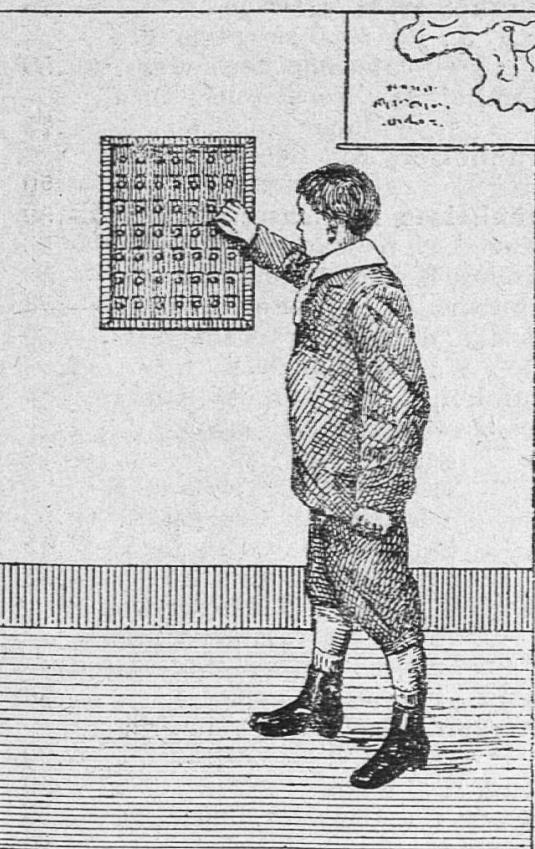
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Contenant 49 tire-lires métalliques
indépendantes.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe remise de la main à la main.

Location à l'année. — Vente.

Prospectus à disposition.

Société pour l'encouragement à l'épargne.
S.A. Lausanne et maison J. Rappa, Genève.

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

Editions FËTISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

Nouveautés

Chœurs d'hommes

Nº 241 Partition

de Faye Jozin, Fr.	Le Retour au Pays	1.50
Sturm, W.	Au mois de Mars . .	1.—
»	Reine du printemps .	1.—
Hämmerli, L.	Les Laboureurs .	.75
d'Alésio, Fr.	Retour au Pays natal (solo de ténor, texte français et italien)	1.—
Sturm, W.	Remplis mon verre .	1.—
»	Feuille de trèfle. . .	.50
Neuenschwander, S.	Le Serment du Grütli.	.50
Kling, H.	Le Vent de l'Alpe . .	1.50
Doret, G.	J'ai vu des monts les sommets50.—
Kling, H.	Sortie printanière . .	1.—
Bischoff, J.	Dans les bois.50.—
Fischer, L.	Le monde est si beau. .	1.—
Harnisch, A.	L'Oraison dominic. .	.50
Grunholzer, K.	Un soir au Chalet. .	.50
Pilet, W.	Chanson des Alpes . .	.50
»	Villanelle du Vanneur de blé50
»	Sainte alliance des Peuples50
»	A la mémoire de Davel. .	.50
Plumhof, H.	Le Léman.75
»	Chant de Paix75
»	Cri de Guerre75
»	Extase	1.—
»	Chant de retour . .	.75
»	Dans les bois . . .	1.—
»	Ma Nacelle	1.—
»	Désir50
»	Salut helvétique . .	.50
»	La Brise du printemps.50
»	Là-bas, là-bas50
»	Venise.50
»	Les Alpes50
»	La Chapelle de la forêt50
»	Où voles-tu50
»	Le Credo des arbres. .	1.—
North, Ch.	Amour du pays.50
»	C'est le printemps. .	.50
Grandjean, S.	Hymne (Noël) . .	.50
»	Noël50
»	Un présent de Noël .	.50
North, Ch.	Je pense à toi.50
Kling, H.	Avril nouveau	1.25

Nouveautés

Chœurs mixtes

Nº 172 Partition

Hahnemann, Paul.	Que Dieu te bénisse (der Herr segne dich).	1.—
Mangold.	Dans la forêt.50
Glæser, K. G.	Gloire au Seigneur Chant de Noël50
Grandjean, S.	Le Sapin de Noël .	.50
Dénéréaz, L.	Le Retour de l'Hirondelle75
Klein, B.	Confiance.50
Homitius, G. A.	L'Agneau de Dieu .	.50
Palme, R.	Chant de Pâques. . .	.50
Gluck,	Pâques50
Hauptmann, M.	Hymne75
Masset,	Hymne de Pâques . . .	1.—
Mendelssohn,	Lauber, Pâques .	.75
Sachs, L.	Le printemps vainqueur 1.—	
De Faye-Jozin	Le retour au pays 1.25 » Chanson du Vieux Moulin 1.25	
Handel,	Alléluia!	1.—
Baader, W.,	Le Réveil50
Bischoff, J.	A la Montagne . .	.50
Grunholzer, K.,	L'Orage75
Otto, J.	Pour la réception des catéchumènes50
Plumhof, H.,	Nous voici, Dieu d'amour75
Grunholzer, K.,	Réception des catéchumènes50
Grunholzer, K.,	Consécration . .	.50
Maurer,	La naissance du Sauveur .	.50
Lauber, E.,	Amis, déjà l'aurore. .	.50
Schubert, F.,	Hymne au Créateur .	.75
Mozart, W. A.,	Ave verum50
Pilet, W.,	Chant de Noël	1.—
Plumhof, H.,	Chœur des Anges (Chant de Pâques) . .	1.—
—	Les voix de Noël75
—	Jésus sort de la tombe (Chant de Pâques) . .	.50
—	Paraphrase du Psalme C .	.75
—	Paraphrase du Ps. 84 . .	.75
Kling, H.,	Chœur pr l'inauguration ou la restauration d'une église.	1.—
Abt, F.,	La voix du soir50
Klughardt, A.,	Charmes du printemps.50
Kling, H.,	En Mai50
Palmer, Ch.,	Consolez, Consolez! .	.75
Prætorius,	Chant de Noël50
Senger, de H.,	Chanson des Jardiniers et des Jardinières. .	.50

Envois à l'examen

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVIII^{me} ANNÉE. — N° 12.

LAUSANNE — 23 mars 1912.

L'EDUCATEUR

(—EDUCATEUR—ET—ÉCOLE—RELIGIS—)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Deruaz** Ad., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
Mes. **Pesson**, Augusta, Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Martin**, E., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gylam**, inspecteur, Corgémont.
Duvoisin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Biel.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Möckli, instituteur, Neuveville.
Sauterbin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.

Neuchâtel.

MM. **Latour**, L., inspecteur, Corcelles.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Huguenin, V., inst., Lole.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds

Vaud.

MM. **Magnenat**, J., instituteur, président de la Vaudoise, Renens.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Gailloz, H., inst., Yverdon.
Giddey, L., inst., Montherod.
Lenoir, H., inst., Vevey.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Panchaud, A., inst., St-Sulpice.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Decoppet**, C., Conseiller d'Etat, Président d'honneur, Lausanne.
Briod, Ernest, instituteur, Président, Lausanne.
Porchet, Alexis, inspecteur, vice-président, Lausanne.

MM. **Savary**, Ernest, inspecteur, secrétaire Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.
Guex, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue du Sèyon, 19, NEUCHATEL
Téléphone

Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Funèbres Lausanne.

Tausch

Eltern (Lehrer und Lehrerin) in gesunder, aussichtsreicher Gegend des Kantons Bern, wünschen ihre 14-jährige Tochter zur Erlernung der franz. Sprache nach Schweiz gegen eine Tochter oder einen Jüngling in ungefähr gleichem Alter in gute Familie der franz. Schweiz für ein Jahr zu plazieren. Offerten an J. Bürki, Lehrer in Dettingen (Bern).

AVIS AUX BIBLIOTHÈQUES

populaires, scolaires, de cercles et sociétés, etc., et aux particuliers

A l'occasion de la prochaine **démolition et reconstruction** de notre immeuble de la rue de Bourg 1, et de notre déménagement provisoire dans d'autres locaux (rue de Bourg 12, actuellement occupés par la Papeterie KAISER), nous avons l'avantage d'offrir au public un

CATALOGUE SPÉCIAL d'ouvrages au rabais

comprenant plus de 200 numéros. Ce catalogue est distribué par notre librairie. Il sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande.

Il ne s'agit nullement d'une liquidation banale d'ouvrages défraîchis ou hors de vente, mais d'une **vente spéciale à prix réduit**, pour alléger notre fonds, de volumes figurant aux meilleures rubriques de notre Catalogue général.

Les bibliothèques et les particuliers pourront profiter ainsi de conditions extraordinaires faites momentanément. Les prix de rabais n'étant valables que jusqu'au 30 juin prochain, les commandes doivent nous être adressées le plus tôt possible.

Librairie PAYOT & Cie

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonus d'exercice.

Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonus d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 15.993.000.

Fonds total plus de fr. 121.827.000. Assurances en cours plus de fr. 237.107.000

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation **approfondie** et rapide
aux **BACCALAURÉATS** (scientifique et classique),
à la **MATURITÉ FÉDÉRALE**
et au **POLYTECHNICUM FÉDÉRAL**,

300 élèves en $2\frac{3}{4}$ ans, 95 % de succès

A. BRÉLAZ, St-Pierre 8, Lausanne

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille
aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Toile de fil grise, larg.	90 cm.	Fr. 1.—
Cotonne	100 "	0,90
Percale imprimée	80 "	0,60
Flanelle cretonne	80 "	1,75
Drap gris, qual. extra, larg.	130 "	4,75
Linette fil	80 "	1,15
Canevas	58 "	0,80

Net et au comptant, expédition de suite.

**Robes - Tabliers - Blouses - Jupons
Draperies - Trousseaux**

**Tapis - Linoléums - Cocos
Toilerie - Rideaux - Couvertures**

10 % au corps enseignant 10 %, ou bons d'escompte.

Prix fixes marqués en chiffres connus

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

Places vacantes pour maîtres et professeurs

S'adresser au bureau de placement des directeurs d'instituts, **Chamerstrasse, 16, Zoug.** Téléphone 220

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.